

Commune de Messimy
Réseau d'irrigation

-  Canalisations
-  Bornes
-  Limite parcellaire
-  Bâti.

0 50 100 Mètres



REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME APPROBATION







A10 – Plan des réseaux d'irrigation

PLU approuvé le 11 février 2021


**MOSAÏQUE
ENVIRONNEMENT**
 Conseil & Expertise



P. LAFITE, Président F.A.U. • B. BENOÎT, Adjoint F.A.U. • B. GILLES, Adjointe d'Exécution
 Direction de l'Urbanisme • 10 rue de la République • 01100 Aillant-sur-Tholon

Direction de l'Urbanisme • 10 rue de la République • 01100 Aillant-sur-Tholon • 03 20 63 50 00 • urbanisme@messimy.fr